

Programme de bourses d'études de l'école Selwyn House 2027-2028

Qu'est-ce qu'une bourse d'études?

Les bourses d'études permettent aux élèves admis à l'école Selwyn House de fréquenter l'établissement, même lorsque leur famille ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour couvrir tout ou partie des frais de scolarité.

À l'école Selwyn House, une bourse est une aide financière accordée en fonction des besoins, qui tient également compte du mérite global. Les familles doivent présenter une demande chaque année si elles souhaitent être admissibles à une aide financière.

Les bourses sont financées grâce aux intérêts générés chaque année par les généreux dons versés au fonds de dotation de l'école par les anciens élèves, les parents d'anciens élèves, les parents d'élèves actuels, les amis de l'école, les fondations et les entreprises.

Selwyn House utilise un programme en ligne appelé Apple Financial Services ([AFS](#)) pour évaluer les besoins financiers. AFS se base sur les renseignements tirés de votre déclaration de revenus fédérale, ainsi que sur d'autres renseignements financiers, notamment les dépenses courantes du ménage telles que les factures d'électricité et de téléphone, et les relevés fournis par vos institutions financières.

AFS examine l'ensemble de vos revenus, quelles qu'en soient les sources, ainsi que toutes vos dépenses admissibles, vos actifs et vos passifs, puis produit un rapport qui aide le comité des bourses de l'école à déterminer si vous êtes admissible à une bourse de la Selwyn House School et, le cas échéant, quel montant pourrait vous être accordé en fonction de votre revenu disponible évalué.

Chaque année où vous présenterez une demande de bourse, vous devrez fournir des copies de vos avis de cotisation fédéraux et provinciaux.

Veuillez consulter le guide de préparation [d'AFS](#), qui décrit clairement les étapes à suivre avant et pendant le processus de demande de bourse.

Demandes d'admission pour l'année scolaire 2027-2028

Sauf dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, chaque bénéficiaire d'une bourse doit assumer au moins 15 % des frais de scolarité. La bourse sera appliquée au solde restant des frais de scolarité, en fonction du montant auquel le candidat est admissible.

Remarque : Les bourses couvrent uniquement les frais de scolarité et ne couvrent pas les frais accessoires facturés tout au long de l'année scolaire.

Qu'est-ce que le revenu?

Le revenu comprend les fonds provenant de toutes les sources déclarées dans votre déclaration de revenus, ainsi que toute aide financière ou tout soutien que vous recevez de la part de membres de votre famille ou d'autres sources externes.

Qu'appelle-t-on un revenu attribué?

Le revenu attribué est un montant de revenu qui peut être pris en compte dans une évaluation financière lorsqu'un parent ne touche pas actuellement de revenu, mais qu'il pourrait être en mesure d'en percevoir un. Si un parent indique qu'il est personne au foyer et que tous les enfants fréquentent l'école, un revenu annuel correspondant au salaire minimum peut être pris en compte dans l'évaluation financière de la famille. Des exceptions peuvent s'appliquer dans certaines circonstances, notamment pour des raisons médicales ou en raison de responsabilités liées aux soins prodigués à d'autres membres de la famille.

Les familles sont invitées à expliquer leur situation particulière dans leur demande afin que celle-ci puisse être prise en considération lors de l'évaluation.

Qu'appelle-t-on dépenses?

Le programme AFS vous demandera des informations sur diverses dépenses que vous pouvez avoir ou non. Cependant, leur calcul final peut ne pas inclure toutes vos dépenses au-delà d'un certain montant, ou si vous possédez plusieurs maisons ou véhicules. Si, par exemple, vous possédez un véhicule coûteux, le programme considérera les paiements mensuels d'un montant de base en tant que dépenses et le reste sera considéré en tant que revenu disponible. La logique de notre système de bourses se base sur le besoin et le besoin doit s'avérer réel, et non en tant que dépenses de revenus disponibles pour des produits coûteux mais optionnels.

Qu'appelle-t-on des avoirs?

Vos avoirs comprennent votre maison, toute autre propriété, vos véhicules, vos REERs, vos REEEs, vos investissements, vos comptes de banque, vos fonds de placement pour les enfants, vos avoirs d'entreprise. Il est possible qu'une famille soit riche en avoirs et pauvre en liquidités. Cela dit, FAST prendra tous vos avoirs en considération au moment de calculer vos revenus disponibles. Qu'appelle-t-on dettes? Vos dettes comprennent l'hypothèque et/ou les prêts immobiliers sur votre maison principale, vos prêts personnels, vos cartes de crédit, et toutes formes de prêts ou créances légaux.

Quelle est la raison de toutes ces questions?

Les fonds dévolus aux bourses de notre école sont limités. Il est donc important que, chaque année, nous offrions ces fonds aux familles qui ont de réelles difficultés à payer pour que leur fils étudie à Selwyn House. Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas faire de demande de bourse, et il est possible que vous soyez admissible à une bourse partielle. Cela dit, vous devez comprendre que notre priorité reste toujours de nous assurer que ces bourses sont attribuées aux familles qui en ont le plus besoin.

Les bourses sont-elles renouvelées automatiquement chaque année?

Vous devez refaire une demande chaque année si vous jugez qu'une bourse est nécessaire. Les demandes **doivent être envoyées pour le 15 octobre**. L'école ne considérera que les demandes reçues le 15 octobre de chaque année et la majorité, sinon l'ensemble des fonds disponibles, sera allouée durant l'automne.



Programme de bourses de l'école Selwyn House 2027-2028

Instructions pour la présentation d'une demande auprès d'Apple Financial Services (AFS) pour les élèves de la 7e à la 11e année

Selwyn House utilise désormais AFS, en remplacement de FAST, pour traiter les demandes de bourses

Veuillez remplir le [formulaire de demande en ligne d'AFS](#), disponible sur la page « Frais de scolarité et bourses » du site Web de Selwyn House ou directement à l'adresse www.applefinancialservices.ca, puis l'envoyer en ligne accompagné du paiement.

Dates importantes

- Les demandes de bourse pour l'année scolaire 2027-2028 **seront acceptées à compter du 28 septembre 2026**
- La date limite de soumission de tous les documents fiscaux est le **15 octobre 2026 pour les élèves de la 7e à la 11e année, et le 1er décembre 2026 pour les élèves de 12e année**
- Nous vous encourageons fortement à soumettre votre dossier le plus tôt possible, plutôt que d'attendre la date limite, afin qu'AFS dispose de suffisamment de temps pour l'examiner

Avant de commencer

- Consultez le [guide de préparation d'AFS](#), qui décrit clairement ce qui est requis avant et pendant le processus de demande de bourse.
- Rassemblez tous les documents requis avant de commencer votre demande; AFS ne peut entamer le traitement de votre dossier tant que tous les documents n'ont pas été reçus. Le fait de soumettre des documents partiels et d'ajouter le reste plus tard ralentira le processus.
- Veuillez ajouter « **Selwyn House School** » et le nom de votre fils à votre compte AFS ou à votre demande lorsque cela vous est demandé, afin que vos documents puissent être associés au bon dossier.

Documents requis pour l'année d'imposition 2025

Pour mener à bien le processus de demande, vous devrez fournir certains documents à l'appui des renseignements saisis dans la demande. Ces documents vous seront probablement utiles au moment de remplir la demande elle-même.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais constitue un bon point de départ pour les documents dont vous aurez besoin.

- Derniers avis de cotisation ou déclarations de revenus
- Derniers formulaires T4 ou relevé des activités d'entreprise T2125, si vous êtes travailleur autonome
- Derniers relevés de paie de l'année en cours
- Documents annuels relatifs à l'hypothèque

Quelques remarques concernant vos documents

- Si les documents relatifs à l'année d'imposition 2026 ne sont pas prêts à la date limite, votre demande sera évaluée à partir des documents fournis avec celle-ci
- Selwyn House se réserve le droit de vérifier les documents fiscaux mis à jour avant le début de l'année de bourse et pourrait communiquer avec vous avant le début de l'année scolaire pour obtenir les documents relatifs à l'année d'imposition 2026
- Si AFS vous demande un document que vous n'avez pas, vérifiez d'abord si vos réponses au formulaire de demande contiennent des erreurs; si vous ne savez toujours pas ce qui est requis ou où le trouver, communiquez directement avec AFS **pour obtenir de l'aide au (613) 395-9300, sans frais au (866) 437-7795 ou par courriel à analysis@afsfac.ca.**

Une fois votre demande soumise

- AFS vérifie que votre demande est complète dans un délai de 3 jours ouvrables
- S'il manque des renseignements, vous recevrez un courriel vous invitant à vous connecter pour y remédier, accompagné de rappels hebdomadaires jusqu'à ce que le problème soit résolu
- Vérifiez régulièrement l'état de votre demande en ligne (jusqu'à ce qu'elle affiche le statut « En cours d'analyse ») au cas où vous auriez manqué un courriel de notification

L'École Selwyn House

Déclaration de confidentialité – Bénéficiaires d'aide financière

L'école Selwyn House (« l'École ») offre une aide financière aux familles admissibles sous forme de bourses. Ces bourses sont financées à partir de ressources limitées, notamment grâce à des dons et aux revenus de placement provenant de nos fonds de dotation. Afin de protéger l'intégrité du programme de bourses et la vie privée de toutes les familles concernées, l'École exige une stricte confidentialité de la part de tous les bénéficiaires.

En attestant avoir lu la présente Déclaration de confidentialité, le(s) parent(s)/tuteur(s) reconnaissent et acceptent ce qui suit :

1. Obligation de confidentialité

Le(s) parent(s)/tuteur(s) s'engagent à maintenir la plus stricte confidentialité concernant la bourse accordée par l'École. Cela comprend, sans s'y limiter :

- Le montant de la bourse.
- Le fait qu'une bourse ait été accordée.
- Tout détail, correspondance, discussion ou document relatif à la demande ou à l'octroi de la bourse.

2. Non-divulgation

Le(s) parent(s)/tuteur(s) s'engagent à ne pas divulguer les renseignements ci-dessus à quiconque à l'extérieur de leur ménage immédiat, y compris, sans s'y limiter :

- Aux autres familles ou élèves de l'École.
- Au personnel ou aux enseignants qui ne participent pas directement au processus d'aide financière.
- Au grand public, y compris sur les réseaux sociaux ou toute autre plateforme en ligne.

3. Objet de la confidentialité

La présente déclaration vise à assurer l'équité et la discrétion au sein du programme d'aide financière, à protéger la vie privée de toutes les familles et à préserver la viabilité et l'intégrité du programme de bourses.

4. Conséquences en cas de violation

Toute violation de la présente déclaration peut entraîner :

- La révision et le recouvrement éventuel de la bourse accordée pour l'année scolaire en cours.
- L'inadmissibilité à toute aide financière future.
- Toute autre mesure administrative jugée appropriée par l'École.

5. Durée

La présente déclaration demeure en vigueur tant que le(s) fils du(des) parent(s)/tuteur(s) fréquentent L'École Selwyn House et sont bénéficiaires ou demandeurs d'une aide financière.

6. Droit applicable

La présente déclaration est régie par les lois de la province de Québec.